



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER

Direction régionale des affaires maritimes
de Bretagne

Etel, le 27/07/2009

Centre Régional Opérationnel
de Surveillance et de Sauvetage Atlantique

Télécopie

De la part de FMC ETEL

PM DONATIEN Denis

Superviseur VMS

csp-france cross-etel@developpement-durable.gouv.fr

Tél : 02 97 29 34 25 - Fax : 02 97 55 23 75

A l'attention de

SASMER

02 62 42 03 85

Nombre de page(s) :1

Copie:

Service des Affaires Maritimes de La Réunion

02 62 21 70 57

Service des Affaires Maritimes de Concarneau

02 98 92 31 03

Objet : Equipment SSN (VMS, Suivi des Navires de Pêche par Satellite) du navire "FRANCHE TERRE" (DI 928376)

Ref:- Circulaire DPMA/SDPM/C 2003 - 9608 du 12 novembre 2003 établissant l'obligation d'emport d'une balise VMS pour les navires de pêche de plus de 15 mètres hors tout.

- Votre fiche d'information du 21/07/2009

RECEPISSE D' ENREGISTREMENT VMS

(Ce document doit être joint à la demande de remboursement de la taxe de positionnement par satellite)

Suite à votre fiche d'information reçue au FMC ETEL le 21/07/2009 concernant l'équipement VMS du navire cité en objet, celui-ci est à présent enregistré dans la base de données et suivi par satellite.

PM DONATIEN Denis
Service Surveillance des Pêches



33 01 02 97 29 34 25 - fax 33 (0) 2 97 55 23 75
40 avenue Louis Bougo B.P. 46
56410 ETEL

Présent
pour
l'avenir

www.developpement-durable.gouv.fr

Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer